

Gérez votre compte **facilement**

Prenez les commandes de notre portail libre-service qui offre une panoplie de caractéristiques pratiques pour la gestion simple de votre compte.

Continuez, vous verrez comment c'est simple



Comment activer votre compte rapidement

1

Visitez le my.combinedinsurance.com/fr-CA
(C'est aussi là que vous vous connecterez.)

2

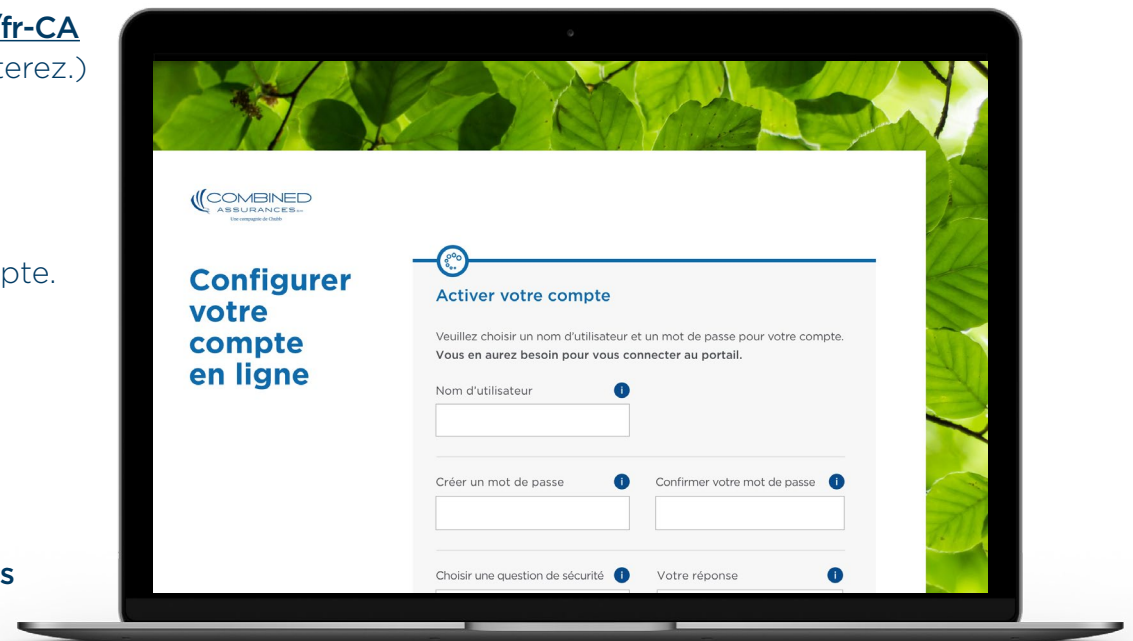
Confirmez quelques détails
Créez un nouveau compte ou passez
cette étape si vous avez déjà un compte.

3

Entrez vos informations de sécurité
Ne partagez jamais ces informations,
même pas avec nous.

4

Vérifiez de nouveau vos informations
Activez ensuite votre compte.



Une fois connecté, explorez



Davantage à voir, **davantage à faire**

Remplir et suivre les demandes de règlement

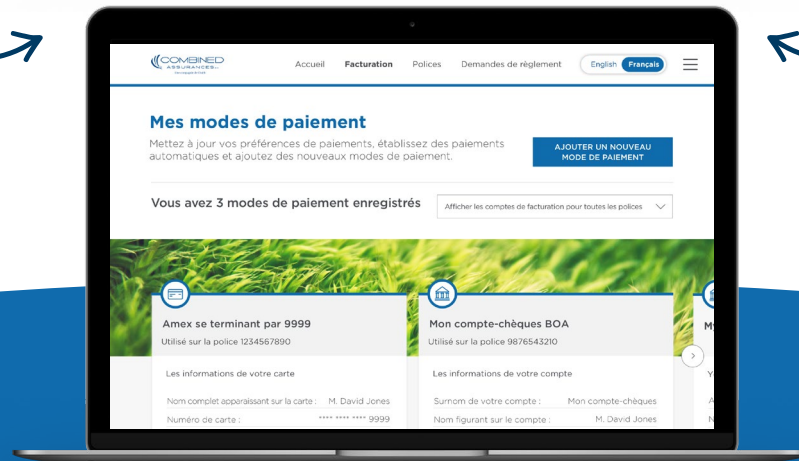
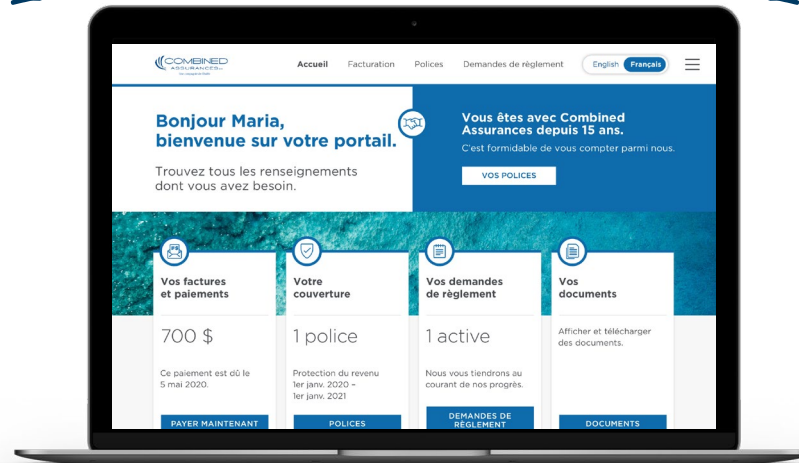
La façon la plus rapide de remplir une demande de règlement, c'est par le portail. De plus, optez pour les paiements électroniques lorsque vous remplissez votre demande de règlement et vous pourriez recevoir votre argent plus rapidement que si vous attendiez un chèque.

Visualiser votre police

Retrouvez tous les détails concernant votre couverture d'assurance et révisez vos garanties, 24/7.

Télécharger vos documents

Obtenez une copie de vos documents en quelques clics seulement.



Faire des paiements en toute sécurité

Visualisez vos primes et faites des paiements à l'aide d'une carte de crédit ou d'un compte bancaire. De plus, visualisez votre historique de paiement quand bon vous semble.

Mettre à jour vos informations

Besoin de faire un changement? Vous pouvez mettre à jour la majorité de vos informations personnelles en ligne.

Garder votre compte en sécurité

Changez vos informations de sécurité en quelques minutes.

FAQ Demande de règlement



Comment puis-je remplir une demande de règlement?

En ligne (méthode la plus rapide)

Rendez-vous au my.combinedinsurance.com/fr-CA et inscrivez-vous ou connectez-vous.

Papier

Téléchargez les formulaires à partir du site combinedinsurance.com remplissez-les et retournez-les à :

Combined Assurances,
Service des règlements canadien,
Case postale 3720 MIP, Markham,
ON L3R 0X5

Télécopieur

905-754-4362

Que me demandera-t-on?

Nous vous demanderons les informations de base telles que votre nom, votre adresse, votre numéro de téléphone ainsi que le numéro de votre police.

Ensuite, vous nous racontez ce qu'il s'est passé et en vertu de quelle police vous souhaitez faire la demande de règlement. Il se peut qu'on demande des pièces justificatives ou d'autres documents qui peuvent servir comme preuves.

Si vous n'êtes pas en mesure de répondre à toutes les questions qu'on vous pose, faites-nous parvenir ce que vous avez. Veuillez prendre note que si nous attendons après une pièce d'information importante, le paiement de votre réclamation peut s'en trouver retardé.

À quelle moment ma demande de règlement sera-t-elle payée?

Si vous remplissez une demande de règlement en ligne, que vous optez pour le paiement électronique et que votre demande de règlement vous donne droit à un paiement, vous recevrez votre paiement plus rapidement que si vous attendiez un chèque par la poste.

Qu'est-ce qui arrive si ma demande de règlement est refusée?

Nous vous envoyons toujours une réponse écrite expliquant les raisons du refus.

Nous comprenons que ce n'est pas ce que nos clients veulent entendre, et nous sommes ici pour répondre à vos questions découlant de ce refus.

Trouvez encore plus de réponses en ligne

Lisez d'autres réponses en vous connectant au portail libre-service au my.combinedinsurance.com/fr-CA

FAQ Couverture



Comment savoir ce qui est couvert?

Réviser vos polices ainsi que leurs couvertures au my.combinedinsurance.com/fr-CA — Il suffit de vous inscrire ou de vous connecter au portail libre-service.

Si vous avez encore des questions, téléphonez-nous au **1 888 234-4466**. Nous serons heureux de vous servir en français ou en anglais.

Veuillez avoir en main votre numéro de police ou de certificat lors de l'appel.

Trouvez encore plus de réponses en ligne

Lisez d'autres réponses en vous connectant au portail libre-service au my.combinedinsurance.com/fr-CA